

**Demande d' autorisation
d' utiliser des photographies réalisées
pendant les activités Karaté**

SAISON 2019 - 2020

Dans le cadre des activités de l'UAM Karaté, des photos sont réalisées. Elles seront envoyées aux correspondants, placées dans le journal ou sur le site Internet du club.

Certaines pourront illustrer des articles choisis en fonction de leur sérieux et sans caractère lucratif.

Nous sollicitons donc votre autorisation pour ces utilisations des photographies représentant votre enfant.

Nous vous tiendrons informés de toute utilisation des photographies réalisées.

Autorisation de diffusion de photographie de

l'élève.....

Je soussigné,

représentant légal de l'enfant, en application de l'article 9 du code civil, autorise l'association UAM KARATE :

à diffuser les photographies réalisées lors des activités de la section UAM-Karaté saison 2019 - 2020

(préciser les supports exacts de publication (site Internet du Club, Affiches)) en dehors de toute exploitation commerciale, pour une durée de :

.....

(éviter les durées supérieures à l'année Sportive).

Signature